

MARLY, le 5 décembre 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2024
Sous la Présidence de
Thierry HORY
Président du C.C.A.S.
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, LEFEBVRE, MOREL
Nombre de membres présents	: 07		Mmes, HANSE, HETHENER,
Nombre de suffrages exprimés	: 09		JACOB-VARLET, MOREAU
Nombre de membres absents	: 04	<u>Absents excusés</u>	Mme FRANCFORT (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absent ayant donné procuration	: 02		Mme KUNTZ (délégation à M. HORY)
		<u>Absents :</u>	Mme NOEL, Représentant de l'UDAF

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 27 novembre 2024

XXXIII – Frais concernant l'animation de Noël à la maison de retraite « le Val de Seille »

Comme les années précédentes, les colis de Noël pour les Résidents de la maison de retraite « le Val de Seille » seront remplacés par une animation musicale lors du repas de Noël du 23 décembre 2024. Des petits présents seront offerts aussi aux Résidents.

Le budget prévisionnel est estimé à **840,00 € TTC**.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- **de PRENDRE EN CHARGE CES FRAIS** à hauteur de **840,00 € TTC** pour l'animation du repas de Noël et l'achat de présents.

Les crédits sont prévus au budget.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 5 décembre 2024

Pour extrait conforme, Marly, le 5 décembre 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S.
La Vice-Présidente

Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales